



REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DELEGUEE D'ABRIES

4.4. Zonage Le Roux, Valpreveyre

Echelle : 1/2500^{ème}



Alpicité
SARL Alpicité
Av. de La Croixière - 01 Ré. La Croixière
des chemins
05 300 038888
Té : 04 91 46 51 80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

PLU arrêté le : 16/10/2023
PLU approuvé le :

Zones de PLU

- Ua, zone urbaine correspondant aux chef-lieu et hameaux
- Uaa, secteur de la zone Ua correspondant au centre historique du chef-lieu
- Uab, secteur de la zone Ua correspondant aux anciens gîtes Hannibal
- Ucamp, zone urbaine correspondant au camping existant SARL Queyras - caravaneige
- A, zone agricole
- Aj1, STECAL dédié aux cabanons et serres liés aux jardins collectifs - le Roux
- Aj2, STECAL dédié aux serres liées aux jardins collectifs - la Tioure
- Ap, zone agricole protégée
- As, zone agricole dédiée aux serres, cabanons et petites constructions agricoles
- Aski, zone agricole dédiée à la pratique du ski alpin et aux aménagements liés
- N, zone naturelle
- Nc, zone naturelle correspondant à l'aire de camping-cars publique
- Ncamp, STECAL dédié au camping municipal de Valpreveyre
- Nski, zone naturelle dédiée à la pratique du ski alpin et aux aménagements liés
- Nski1, STECAL dédié à l'extension du restaurant d'altitude et sa diversification

Prescriptions surfaciques

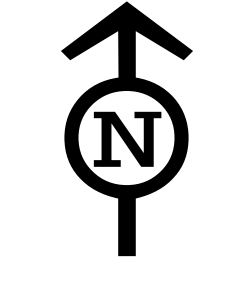
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Pelouse sèche à protéger
- Protection patrimoniale
- Zone humide à protéger

Prescriptions ponctuelles

- Arbre à préserver
- Pierre écrite à préserver

Autres informations

- Protection des rives des plans d'eau en zone de montagne
- Bâti cadastré (PCI vecteur 2022)
- Parcelle cadastrée (PCI vecteur 2022)



N°	Objet	Destinataire	Superficie ou largeur
ER1	Extension du cimetière du Roux	Commune d'Abriès-Ristolas	750 m ²
ER2	Création de stationnements au Roux	Commune d'Abriès-Ristolas	560 m ²

